

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE  
MRC DE PAPINEAU  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
PROCÈS-VERBAL  
8 AOÛT 2023**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 8 août 2023 à 19h00 à la salle du conseil municipal.

**Ordre du jour :**

**1. Administration**

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Suivi des demandes antérieures, questions et nouvelles demandes du public
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Déclaration des intérêts relatifs à la présente séance
- 1.7. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 juillet 2023
- 1.8. Résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement d'emprunt 2023-006
- 1.9. Adoption du règlement 2023-007 décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau potable
- 1.10. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2023-008 sur le contrôle des animaux domestiques
- 1.11. Acceptation du budget révisé 2023 en date du 28 juin 2023 de l'Office d'habitation de l'Outaouais
- 1.12. Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable : passage des véhicules hors route dans la berge de la route 321
- 1.13. Installation de compteurs d'eau dans les résidences et autres édifices non prévus au règlement 2018-003 : autorisation à la direction générale de faire le nécessaire pour un appel d'offres publiques pour l'achat de compteurs d'eau et leur installation ainsi la préparation d'un règlement d'emprunt à ces fins.

**2. Finances**

- 2.1. Adoption des déboursés du mois de juillet 2023
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 31 juillet 2023
- 2.3. Dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser
- 2.4. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 104 000 \$ qui sera réalisé le 15 août 2023
- 2.5. Adjudication d'une émission d'obligations à la suite d'une demande de soumissions publiques
- 2.6. Projet de patinoire : autorisation de paiement facture
- 2.7. Jeux d'eau : autorisation de paiement
- 2.8. Rues Principales : autorisation de paiement de la facture 8475

**3. Ressources humaines**

- 3.1. Processus de recrutement pour un agent administratif
- 3.2. Suspension de l'employé 03-0051

**4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments**

- 4.1. Programme de gestion des actifs : acceptation d'une proposition pour l'inspection des actifs routiers

**5. Sécurité civile et incendie**

- 5.1. Statistiques du service de sécurité incendie

**6. Urbanisme et gestion du territoire**

- 6.1. Dépôt des statistiques sur l'émission des permis et certificats
- 6.2. Modification de la résolution 2023-07-318 Assemblée de consultation pour la demande de PPCMOI 2023-008

**7. Environnement**

**8. Loisirs, culture, famille**

- 8.1. Aménagement des nouveaux terrains pétanque : autorisation d'engazonnement

**9. Varia, questions sur la présente séance, levée de la séance**

- 9.1. Varia
- 9.2. Questions sur la présente séance
- 9.3. Levée de la séance

## **1. ADMINISTRATION**

---

### **1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE**

### **1.2 APPEL NOMINAL**

**À cette séance du Conseil, les élus suivants sont présents :**

Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1  
Monsieur le conseiller Danny Monette, siège no 2  
Madame la conseillère Francine Dutrisac, siège no 3  
Monsieur le conseiller Robert Desbiens, siège no 4  
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, siège no 6

Madame la conseillère Béatrice Cardin, siège no 5 : absence motivée

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joanisse est aussi présente.

Le Conseil forme quorum et siège sous la présidence du maire, Monsieur Paul-André David.

### **1.3 2023-08-326 OUVERTURE DE SÉANCE**

Monsieur Paul-André David, maire constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h00 devant 11 personnes.

### **1.4 SUIVI DES DEMANDES ANTÉRIEURES, QUESTIONS ET NOUVELLES DEMANDES DU PUBLIC**

La période de question débute à 19h08 et se termine à 19h19.

### **1.5 2023-08-327 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **1.6 2023-08-328 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS RELATIFS À LA PRÉSENTE SÉANCE**

Monsieur Paul-André David, maire, demande à monsieur le conseiller Michel Leblanc si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Michel Leblanc informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire, demande à monsieur le conseiller Danny Monette si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Danny Monette informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire, demande à madame la conseillère Francine Dutrisac si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Francine Dutrisac informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire, demande à monsieur le conseiller Robert Desbiens si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Robert Desbiens informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire, demande à monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

**1.7                    2023-08-329    ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 JUILLET 2023**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 5 juillet 2023.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.8                    2023-08-330    RÉSULTAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER POUR LE RÈGLEMENT 2023-006**

Conformément à l'article 557 de la Loi sur les élections et les référendums, la directrice générale et greffière-trésorière dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter.

Je, Martine Joanisse, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Papineauville certifie :

- Que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 2023-006 était de 1946;
- Que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 206;
- Que le nombre de demandes reçu est de 0 ;

Je déclare que le règlement 2023-006 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

Signé à Papineauville ce 19 juillet 2023



Martine Joanisse  
Directrice générale, Greffière-trésorière

**1.9                    2023-08-331    ADOPTION DU RÈGLEMENT 2023-007 DÉCRÉTANT LES TARIFS POUR LA CONSOMMATION DE L'EAU POTABLE**

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil adopte le règlement 2023-007 décrétant les tarifs pour la consommation d'eau potable

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.10                  2023-08-332    AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2023-008 SUR LE CONTRÔLE DES ANIMAUX DOMESTIQUES**

Monsieur le conseiller Robert Desbiens

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2023- 008 sur le contrôle des animaux domestiques.
- Présente aussi le projet de règlement intitulé règlement 2023- 008 sur le contrôle des animaux domestiques.

**1.11 2023-08-333 ACCEPTATION DU BUDGET RÉVISÉ 2023 EN DATE DU 28 JUIN 2023 DE L'OFFICE D'HABITATION DE L'OUTAOUAIS**

ATTENDU la réception de la révision budgétaire du 28 juin 2023 de l'Office d'Habitation de l'Outaouais

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil accepte la révision budgétaire du 28 juin 2023 pour l'Office d'Habitation de l'Outaouais et l'ensemble immobilier de Papineauville.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.12 2023-08-334 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE : PASSAGE DES VÉHICULES HORS ROUTE DANS LA BERGE DE LA ROUTE 321**

ATTENDU qu'il y a lieu de régulariser la passage des véhicules tout terrain (VTT) sur les berges de la route 321;

ATTENDU qu'il y a lieu aussi de régulariser la passage des véhicules hors route (VHR) sous le viaduc de l'autoroute 50;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable d'autoriser le passage des VTT dans les berges de la route 321, propriété du ministère ainsi que le passage de VHR sous le viaduc de l'autoroute 50, à la hauteur de Papineauville.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.13 2023-08-335 INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU DANS LES RÉSIDENCES ET AUTRES ÉDIFICES NON PRÉVUS AU RÈGLEMENT 2018-003 ET SES AMENDEMENTS : AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE FAIRE LE NÉCESSAIRE POUR UN APPEL D'OFFRES PUBLIQUES POUR L'ACHAT DE COMPTEURS D'EAU ET LEUR INSTALLATION AINSI QUE LA PRÉPARATION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT À CES FINS**

ATTENDU l'adoption de la résolution 2022-11-473 mandatant la direction générale à mettre en place la tarification d'eau au compteur à compter du 1er janvier 2025;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil autorise la direction générale à faire le nécessaire pour la préparation d'un appel d'offre pour l'achat de compteurs d'eau et leur installation ainsi que la préparation d'un règlement d'emprunt dont les coûts seront assumés par les propriétaires.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2. FINANCES**

---

**2.1 2023-08-336 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JUILLET 2023**

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 31 juillet 2023 pour un montant total de 39 401.79 \$ comprenant les chèques numéros 14680 à 14691.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 31 juillet 2023 au montant de 208 767.52 \$ comprenant les dépôts directs numéros 504088 à 504136.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 31 juillet 2023 au montant de 73 324.67 \$ comprenant les prélèvements numéro 7029 à 7078.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au montant de 250 513.56 \$ au 31 juillet 2023.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 88 372.00 \$ jusqu'au 31 juillet 2023.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.2 2023-08-337 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 JUILLET 2023**

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 31 juillet 2023 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil accepte le dépôt et adopte l'état des activités de fonctionnement (60.35 %) et d'investissement du budget 2023 au 31 juillet 2023.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.3 2023-08-338 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL SUR LA DÉLÉGATION DU POUVOIR DE DÉPENSER**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, prend acte du dépôt du rapport mensuel pour le mois de juillet sur la délégation du pouvoir de dépenser conformément au règlement 2022-019 relatif au contrôle budgétaire et à la délégation à certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.4 2023-08-339 RÉOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 104 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 15 AOÛT 2023**

ATTENDU que conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Papineauville souhaite emprunter par billets pour un montant total de 104 000 \$ qui sera réalisé le 15 août 2023, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2017-012	21 200\$
2017-012	52 800\$
2021-011	30 000\$

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence ;

ATTENDU que conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 2021-011, la Municipalité de Papineauville souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. Les billets seront datés du 15 août 2023 ;
2. Les intérêts seront payables semi annuellement, le 15 février et le 15 août de chaque année ;
3. les billets seront signés par le maire et la greffière trésorière ;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2024.	14 000 \$	
2025.	14 900 \$	
2026.	15 700 \$	
2027.	16 600 \$	
2028.	17 500 \$	(à payer en 2028)
2028.	25 300 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2029 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2021-011 soit plus court que celui originellement fixé, c'est à dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 15 août 2023), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

#### Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2.5

#### 2023-08-340 ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS À LA SUITE D'UNE DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES

Date d'ouverture :	8 août 2023	Nombre de soumissions :	2
Heure d'ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	3 ans et 7 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	15 août 2023
Montant :	104 000 \$		

ATTENDU que la Municipalité de Papineauville a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 15 août 2023, au montant de 104 000 \$;

ATTENDU qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre

C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article;

ATTENDU la réception des deux soumissions suivantes :

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

14 000 \$	5,60000 %	2024
14 900 \$	5,30000 %	2025
15 700 \$	5,10000 %	2026
16 600 \$	5,10000 %	2027
42 800 \$	5,00000 %	2028

Prix : 98,12400

Coût réel : 5,67844 %

2 - CAISSE DESJARDINS DE LA PETITE-NATION

14 000 \$	5,72000 %	2024
14 900 \$	5,72000 %	2025
15 700 \$	5,72000 %	2026
16 600 \$	5,72000 %	2027
42 800 \$	5,72000 %	2028

Prix : 100,00000

Coût réel : 5,72000 %

ATTENDU que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Que la Municipalité de Papineauville accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 15 août 2023 au montant de 104 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 2017-012 et 2021-011. Ces billets sont émis au prix de 98,12400 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**2.6 2023-08-341 PROJET DE PATINOIRE : AUTORISATION DE PAIEMENT**

ATTENDU la réception de la facture 2822 de la compagnie Jean Dallaire Architecte au montant de 7 139.95 \$ taxe incluses s pour le projet de patinoire extérieure;

ATTENDU la réception de la facture 6726 de la compagnie Larocque Cournoyer au montant de 3 403.26 \$ taxes incluses pour le projet de patinoire extérieure;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation du coordonnateur sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise une dépense et un déboursé de 10 543.21 \$ taxes incluses en paiement des factures suivantes :

Fournisseur	Facture	Montant
Jean Dallaire Architecte	2822	7 139.95 \$ taxes incluses
Larocque Cournoyer	6726	3 403.26\$ taxes incluses
<b>Total</b>		<b>10 543.21 \$ taxes incluses</b>

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 08007 001 : Aménagement parcs.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.7**

**2023-08-342 JEUX D'EAU : AUTORISATION DE PAIEMENT**

ATTENDU la réception de la facture 22313033 de CIMA+ pour honoraires professionnels;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 402.41\$ pour le paiement de la facture 22312033 de CIMA+ .

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70150 521 : Entretien et réparation Parcs et Embellissement.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.8**

**2023-08-343 RUES PRINCIPALES : AUTORISATION DE PAIEMENT**

ATTENDU l'adoption de la résolution 2022-12-562 octroyant à **Rues Principales** un mandat pour la préparation d'un scénario de dynamisation du cœur villageois;

ATTENDU la réception de la facture 8475 pour services rendus à ce jour dans ce dossier;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 16 487.42 \$ taxes incluses à **Rues Principales** en paiement de la facture 8475.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 62100 419 : Services professionnels.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Paul André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### 3. RESSOURCES HUMAINES

---

#### 3.1 2023-08-344 PROCESSUS DE RECRUTEMENT POUR UN AGENT ADMINISTRATIF

ATTENDU qu'il y a lieu de pourvoir un poste d'agent administratif;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil autorise la direction générale à enclencher un processus de recrutement pour pourvoir un poste d'agent administratif dont l'entrée en poste sera en octobre 2023.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### 3.2 2023-08-345 SUSPENSION DE L'EMPLOYÉ 03-0051

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil mandate la direction générale à rencontrer l'employé en question pour discuter de la situation reprochée et autorise une suspension sans solde si requis de l'employée 03-0051 pour une période de 3 jours.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### 4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

---

#### 4.1 2023-08-346 PROGRAMME DE GESTION DES ACTIFS : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION POUR L'INSPECTION DES ACTIFS ROUTIERS

ATTENDU que la municipalité est admissible à recevoir une subvention maximale de 31 840\$ dans le cadre du Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération Canadienne des municipalités (FCM);

ATTENDU la réception d'une proposition de service de Maxxum Gestion des d'Actifs au montant de 21 125.74\$ taxes incluses pour l'auscultation des rues municipales et ponceaux;

ATTENDU la recommandation du service d'ingénierie de la Fédération québécoise des municipalités responsable de mener à bien ce dossier avec la FCM;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil accepte la proposition du 7 août 2023 de la compagnie Maxxum Gestion d'Actifs au montant de 21 125.74\$ taxes incluses pour l'auscultation des rues municipales et ponceaux.

Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 521 : Entretien et réparation chemins, rues, routes et trottoirs.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## 5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

---

### 5.1 2023-08-347 STATISTIQUES DE JUILLET 2023 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le conseil prend acte du dépôt des statistiques de juillet 2023 du service de sécurité incendie.

Interventions	juillet	2023
Systèmes d'alarme	2	7
Désincarcération	11	47
Entraide	1	6
Incendie	-	4
Autres assistances	3	7
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>71</b>

## 6. URBANISME

---

### 6.1 2023-08-348 DÉPÔT DES STATISTIQUES DE JUILLET 2023 SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Le Conseil municipal prend acte du dépôt des statistiques de juillet 2023 pour l'émission des permis et certificats.

Permis et certificats	juillet	2023
Rénovation	12	60
Abattage d'arbres	4	24
Renouvellement	-	-
Bâtiment complémentaire	2	13
Démolition	1	2
Eau souterraine	-	1
Lotissement	5	11
Animaux domestiques	2	12
Galerie, clôture	3	11
Installation septique	1	4
Mur de soutènement	-	-
Nouvelle construction	-	2
Piscine	1	11
Remblai déblai	1	3
Branchement	0	4
Affichage	1	3
Certificat d'occupation	2	7
Changement d'usage	-	-
Agrandissement	-	2
Bande riveraine	-	1
Garde de poules	-	-
Bâtiment temporaire	1	1
<b>Total</b>		<b>136</b>

### 6.2 2023-08-349 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2023-07-318 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DEMANDE DE PPCMOI 2023-0008 – 127, HENRI-BOURASSA

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la résolution 2023-07-318 relative à l'assemblée publique de consultation sur la demande de PPCMOI 2023-0008;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce conseil modifie la résolution 2023-07-38 et autorise la tenue d'une consultation publique sur la demande de permis PPCMOI 2023-0008 le 5 septembre à 18h00 à la salle du conseil municipal.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **7. ENVIRONNEMENT**

---

## **8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE**

---

### **8.1 2023-08-350 AMÉNAGEMENT DES NOUVEAUX TERRAINS DE PÉTANQUE : AUTORISATION D'ENGAZONNEMENT**

ATTENDU qu'il y a lieu de finaliser certains travaux d'aménagement à la suite de la construction des aires de jeux pour la pétanque;

ATTENDU la réception d'une soumission pour l'implantation de gazon en plaque et la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce conseil, sous la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique, accepte la proposition de Paysagement PML pour la pose de gazon aux jeux de pétanque.

Qu'une dépense et un déboursé de 3 962.50 \$ plus taxes soient autorisés à cette fin

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 08007 001 : Aménagement parcs.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes nécessaires.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **9. VARIA, QUESTIONS DU PUBLIC SUR LA PRÉSENTE SÉANCE, LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

### **9.1 VARIA**

### **9.2 QUESTIONS DU PUBLIC SUR LA PRÉSENTE SÉANCE**

Début à 19h42 et se termine à 19h48.

### **9.3 2023-08-351 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que cette séance soit levée à 19h48.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS**

Je soussignée, Martine Joannis, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 8 août 2023.

Martine Joanisse  
Directrice générale et greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussignée, Paul-André David, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 8 août 2023

Paul-André David  
Maire